

Le Centre Aéré de Bours : un patrimoine en commun.e !

Si l'on devait choisir un site pour symboliser notre projet,
le centre aéré de Bours serait tout désigné.

En effet, situé au nord de Tarbes sur une étendue de 6 ha, il offre toutes les possibilités pour faire vivre notre projet : Lien, Culture, Éducation, Éducation populaire, Écologie.

L'abandon d'un patrimoine aussi riche est intolérable. Il est temps que cette structure soit réhabilitée. Il faudra, dans un premier temps, réaliser un état des lieux. Cette réhabilitation prendra forme en fonction de la nature du projet, de ses contenus et des objectifs.

Cette structure ne doit plus être consacrée qu'à un espace locatif, mais redevenir un centre destiné à l'Éducation et à la transmission, de la façon la plus large possible et d'une manière beaucoup plus significative.

Les atouts de la structure :

- Le point géographique : elle se situe en périphérie de Tarbes, propriété de la commune. De ce fait personne ne peut se l'approprier. Ce ne peut être qu'une appropriation collective, un espace et une terre ouverts pour tous.
- L'espace, 6 ha : c'est une grande superficie, marquée par un environnement propice aux thèmes culturels, au sport, aux loisirs et au maraîchage.
- Des bâtiments plus ou moins en bon état, une piscine à remettre en fonction, des terrains sportifs, une grande salle, une cuisine de collectivité équipée, de grandes dépendances.
- Cette structure offre également l'avantage d'avoir une conciergerie, ce qui signifie une présence humaine en permanence.

Le Lien, la mixité, L'éducation populaire :

cette structure a longtemps eu pour vocation d'accueillir les enfants de la ville de Tarbes créant ainsi une mixité entre quartiers et population. Aujourd'hui les centres de loisirs sont répartis sur 5 sites de la Ville et la plupart sur des structures scolaires n'offrant pas une réelle coupure entre le temps scolaire et de loisir.

Les enfants en situation d'échec scolaire ne sortent jamais des structures dans lesquelles ils sont en

difficultés d'apprentissage. L'environnement de l'enfant se trouve restreint et les échanges entre les autres structures sont également limités. Si l'organisation actuelle des centres de loisirs, offre une certaine proximité pour les usagers, elle se coupe de support de découverte, de diversité, de nature, d'espace et de support pédagogique et éducatif.

Il faut retisser du lien social sur l'ensemble des quartiers de Tarbes. Cela implique que l'activité périscolaire doit retrouver toute sa place au centre aéré de Bours.

Culture :

Bours doit être **une passerelle** entre la pratique culturelle, la création et le public. Les bâtiments vont bien sûr déterminer les disciplines à accueillir mais la musique, théâtre, les arts plastiques et visuels, la poésie, la sculpture peuvent très bien trouver leur place. Il faut également envisager la possibilité d'un hébergement qui servira pour les enfants d'une part mais également pour les artistes qui pourront être en résidence. La rencontre avec le monde professionnel ouvre la voie à la transmission et à l'apprentissage. Les métiers d'art seront également invités à venir présenter et à transmettre leurs disciplines sur des temps ponctuels ou plus longs.

Ce lieu a tous les atouts pour répondre à un projet pluridisciplinaire.

Cette dimension pluridisciplinaire doit se construire avec cette même volonté de rassembler. L'ensemble des rapports montre que Tarbes souffre de manque de lien entre partenaires. Bours doit être l'occasion de s'inscrire dans une démarche partenariale avec les associations.

Nous proposons de signer une convention avec les associations dans le cadre d'un projet sportif et culturel.

L'Éducation :

Bien évidemment les écoles de Tarbes pourront profiter de cette structure puisqu'elle pourra être lieu et support à projet, à échanges. Des classes vertes pourront y être organisées, ainsi qu'un programme de sensibilisation au développement durable, à l'apprentissage au jardinage, à des méthodes de production basées sur le cycle de la nature, la biodiversité, le respect de l'environnement, la lutte contre «la mal bouffe», l'éducation au goût et à la santé. Cf fiche éducation.



Cette structure offre également une possibilité de restauration (il existe une cuisine) et permettra la transformation des produits et une qualité d'accueil.

L'Environnement :

Toute la partie nord de la structure peut être dédiée à la culture raisonnée et bio. Encadrée par des professionnels municipaux, elle peut accueillir des entreprises d'insertion, des stagiaires en espace vert. Cette thématique est, au-delà d'un support d'animation, d'éducation et de transmission des savoirs en la matière, un atout pour produire bio.

Dans ce domaine, nous travaillerons avec des partenaires existants et nous évaluerons leur capacité à alimenter en produits sains les structures municipales.

Bours doit s'inscrire dans ce schéma de production et de fournisseur.

On voit là tout le potentiel que ce type de pratique maraîchère offre pour la collectivité, pour son projet éducatif, pédagogique et dans la sensibilisation à la nature, à l'éducation au goût et à la redécouverte et la stimulation des cinq sens.

C'est un atout majeur pour la communauté éducative mais aussi pour les citoyens de demain.

L'éducation à l'environnement, le retour à un rythme biologique et naturel des saisons.

Une nouvelle approche du temps, de la lenteur, des cycles naturels, en décalage avec la frénésie du rythme d'une journée d'un adulte et d'un enfant, pourra y être développée.

C'est un projet ambitieux mais les bases sont là pour le mettre en œuvre : un bien commun au service de l'intérêt général et d'une société respectueuse de l'écologie.

Le projet que nous proposons sur le centre aéré de Bours fait appel à des notions de transversalité au service d'un choix de société puisqu'il implique : le Service enfance et loisir, le service éducation, le service culture, le service Vie Associative, le service du développement durable, le service du SPEP (Service Propreté Espace Public), la restauration collective (cuisine centrale).

De plus il s'inscrit dans une démarche participative, et d'économie sociale et solidaire.

« **Oui !**
le **centre aéré de Bours**
est décidément
un patrimoine
en commun.e ! »

